

avidsen
Connected Home™

100107

Mini alarme à détection de vibration et d'ouverture
Pour portes et fenêtres

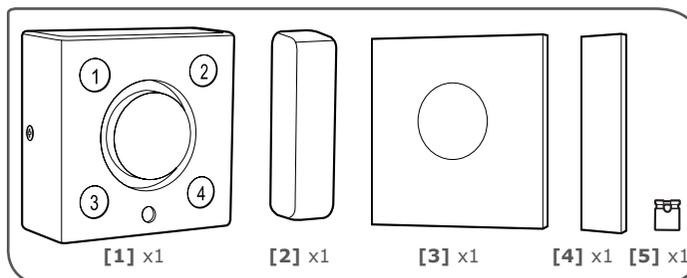


VI

La maison connectée

O1. CONTENUE DU KIT

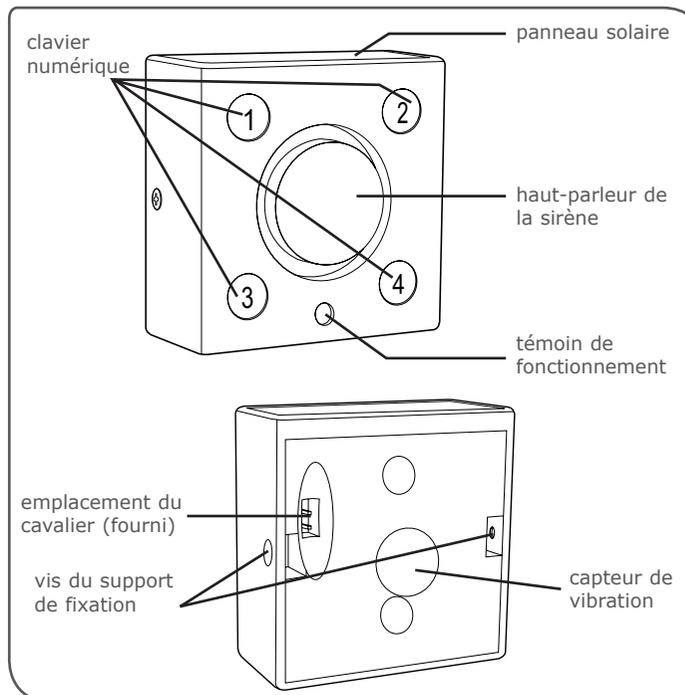
- 1 - Alarme
- 2 - Aimant
- 3 - Adhésif double-face pour l'alarme
- 4- Adhésif double-face pour l'aimant
- 5 - Cavalier



O2. PRÉSENTATION

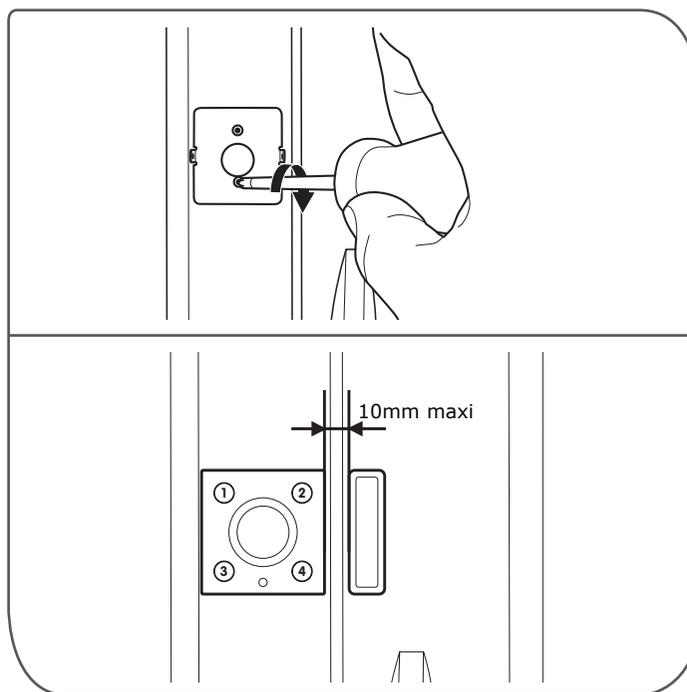
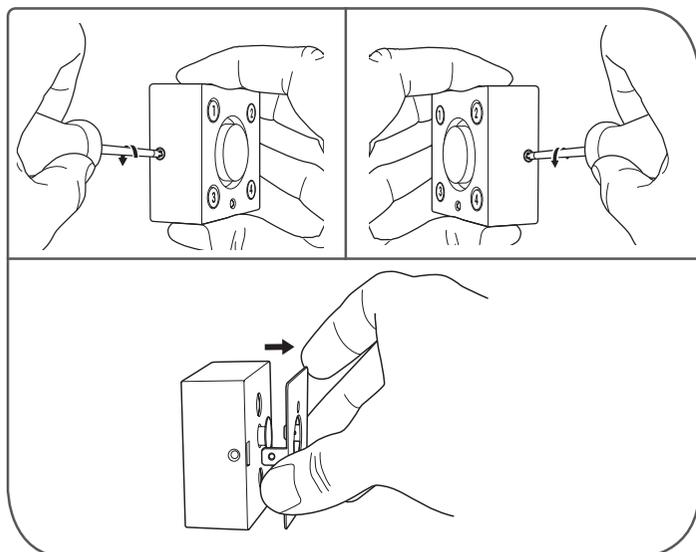
- La mini alarme solaire intègre une batterie d'une autonomie, rechargée par panneau solaire. L'autonomie de la batterie (6 mois en veille) permet à l'alarme de fonctionner même sans soleil durant une longue période.
- La mini-alarme dispose d'un capteur de vibration sur sa face arrière, et d'un capteur magnétique et d'un aimant pour détecter l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre. Elle dispose également de 4 touches pour composer un code secret et désarmer, et d'une puissante sirène intégrée en cas d'intrusion malveillante.

O3. DESCRIPTION

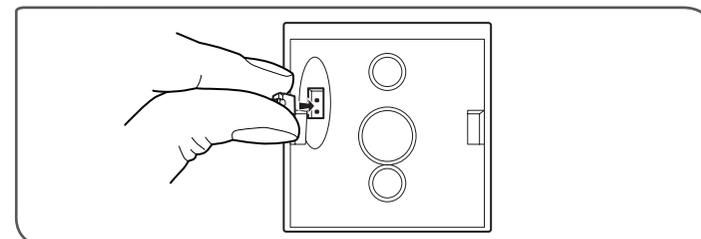


O4. INSTALLATION

- La mini alarme doit être installée sur le cadre de la porte ou de la fenêtre qu'elle doit sécuriser.
- Utilisez au choix des vis et chevilles appropriées au type de support (non fournies) ou l'adhésif double-face fourni.
- L'aimant peut être placé indifféremment à gauche ou à droite de l'alarme.



- Un cavalier est fourni pour connecter la batterie interne. Placez le cavalier sur les broches de mise sous tension pour alimenter la mini alarme.



- Immédiatement après la mise en place du cavalier à l'arrière de la mini alarme, vous devez changer le code de désarmement de la mini alarme.
- A l'aide des touches en façade, entrez le code par défaut : «1234» sur les touches en façade de la mini alarme. Le témoin rouge clignote.
- Tapez le nouveau code à 4 chiffres à utiliser. Le témoin rouge clignote 3 fois puis s'éteint, le nouveau code est mémorisé.

Remarques :

- Le code de désarmement ne peut pas commencer par le chiffre «4».
- Le code de désarmement ne peut pas commencer par «111» ou «222».
- Après 30 secondes d'inactivité, la mini alarme revient automatiquement à l'état de veille.

O5. FONCTIONNEMENT

- Un appui sur la touche «4» du clavier numérique arme la mini alarme qui émet un bip de confirmation. Vous disposez alors de 30 secondes avant que la surveillance soit active.
- La composition du code secret à 4 chiffres sur le clavier désarme la mini alarme et permet également de couper la sirène en cas de déclenchement.
- Lorsque la mini alarme est armée, toute détection d'une vibration ou ouverture du contact déclenche la sirène après un délai de 5 secondes. Vous disposez de 5 secondes après détection pour désarmer l'alarme avant qu'elle ne se déclenche.

Le témoin en façade permet d'obtenir des informations supplémentaires sur l'état de la mini alarme :

- Si le témoin clignote régulièrement, la batterie interne est totalement chargée.
- Si le témoin clignote de manière irrégulière, la mini alarme indique qu'on est en train de procéder au changement du code de désarmement.
- Si le témoin est allumé fixe, la batterie est faible et nécessite d'être rechargée. Si l'ensoleillement ne suffit pas à maintenir la charge de la batterie, retirez l'alarme de son support et placez la temporairement au soleil jusqu'à ce que la batterie soit rechargée.
- Vous pouvez désactiver le capteur de vibration à l'arrière de la mini alarme en composant le code de désarmement sur le clavier, puis en entrant le code «111». Le témoin clignote 3 fois pour confirmation.

O9. GARANTIE

- Ce produit est garanti 2 ans, pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. Il est impératif de garder une preuve d'achat durant toute cette période de garantie.
- La garantie ne couvre pas les dommages causés par négligence, par chocs et accidents.
- Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé par des personnes étrangères à la société AVIDSEN.
- Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.

O10. ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

En cas de problème, contacter notre Hotline au 0892 701 369 (Audiotel : 0.337€TTC/min)
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- Pour réactiver le capteur de vibration, composez le code de désarmement sur le clavier, puis entrez le code «222». Le témoin clignote 3 fois pour confirmation.

O6. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

- Ne pas nettoyer la mini alarme avec des substances abrasives ou corrosives.
- Utiliser un simple chiffon doux légèrement humidifié.
- Ne pas vaporiser à l'aide d'un aérosol, ce qui pourrait endommager l'intérieur du produit.

O7. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Alimentation : 3.7V par batterie interne et panneau solaire (fournis)
- Ecartement maximum entre aimant et mini alarme : 10mm
- Autonomie en veille : 6 mois, permanente si l'ensoleillement est suffisant
- Température d'utilisation : de -10°C à 50°C
- Puissance de la sirène : 105dB
- Utilisation intérieure exclusivement

O8. RECYCLAGE



Il est interdit de jeter les piles usagées dans une poubelle ordinaire. Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants : Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Vous pouvez restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer. Ne laissez pas les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants, conservez-les dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Faites attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!



Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils contiennent peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.